

**Décision n° 2019-11-314 du 18 novembre 2019
relative à la composition de la commission scientifique spécialisée
de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-1, L. 1313-8, R. 1313-1, R. 1313-18 et R. 1313-25 ;

Vu le décret n° 2019-693 du 1er juillet 2019 modifiant le décret n° 98-695 du 30 juillet 1998 relatif au statut particulier des corps des chercheurs de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail »

Vu les règles de fonctionnement de la commission scientifique spécialisée de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu les résultats des élections des représentants des personnels de chacun des corps de chercheurs à la commission scientifique spécialisée en date du 27 juin 2019 ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail en date du 13 novembre 2019 ;

Décide :

Article 1^{er}

La commission scientifique spécialisée, instance d'évaluation des chercheurs de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, est composée des membres suivants :

A. Collège des personnalités scientifiques extérieures à l'Anses

Titulaires :

- Mme Catherine BRAUN-BRETON
- Mme Martine CLAUW
- M. Uriel HAZAN
- M. François MEURENS
- Mme Gwenaël VOURC'H
- Mme Nathalie WINTER

Suppléants :

- M. Henri-Jean BOULOUIS
- Mme Brigitte ENRIQUEZ
- Mme Christine FOURICHON
- M. Antoine GESSAIN
- M. Rémy MAXIMILIEN



B. Collège des représentants élus des personnels de chacun des corps de chercheurs :

Section des directeurs de recherche de 1^{ère} classe et de classe exceptionnelle

Titulaire	Suppléant
M. Richard THIERY	M. Patrick FACH

Section des directeurs de recherche de 2^{ème} classe

Titulaire	Suppléant
M. Michel-Yves MISTOU	M. Eric VERDON

Section des chargés de recherche

Titulaire	Suppléant
Mme Marina NICOLAS	Mme Mélanie GAY

C. Collège des membres appartenant à l'Anses :

Titulaires :

- M. Jean-Luc VOLATIER
- Mme Elodie MONCHATRE-LEROY
- M. Philippe REIGNAULT

Suppléants

- M. Aymeric HANS
- Mme Gaëlle SIMON
- M. Stéphan ZIENTARA

Article 2

Les membres de la commission scientifique spécialisée sont nommés pour une durée de quatre ans renouvelable.

Article 3

Le directeur général adjoint scientifique et la directrice des ressources humaines sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 18 novembre 2019

Le Directeur général

Dr Roger GENET